



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 28 FEVRIER 24

Le Planning Familial se réjouit de l'approbation de l'inscription de l'Interruption Volontaire de Grossesse dans la Constitution française. Quelle victoire !

Le Sénat français a franchi une étape cruciale en approuvant l'inscription de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) dans la Constitution. Cette décision historique, qui évacue les derniers doutes entourant l'adoption définitive de cette réforme, sera officialisée lors d'un Congrès à Versailles, convoqué dès ce 4 mars 2024.

Malgré les réticences de certains sénateurs, l'hémicycle s'est prononcé en faveur d'une "liberté garantie" à l'IVG, sans modifier le texte initial malgré de longs débats sémantiques. Le Président de la République a immédiatement convoqué le Congrès des deux chambres du Parlement, saluant ainsi "un pas décisif" après le vote du Sénat.

Cette révision constitutionnelle, déjà approuvée par l'Assemblée nationale, a reçu un soutien massif avec 267 voix pour et 50 contre au Palais du Luxembourg, après des heures de débats intenses.

Le Planning Familial considère cette décision comme une immense victoire féministe et une avancée majeure pour les droits des femmes. Nous saluons le message envoyé aux féministes du monde entier par cette action historique du Sénat français.

À quelques jours du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, cette date symbolique pour l'adoption définitive de cette réforme est d'une importance capitale. Nous attendons avec espoir cette étape historique au Congrès de Versailles. Cette avancée majeure témoigne de la volonté de la France de protéger les droits reproductifs des femmes, dans un contexte où ces droits sont menacés dans de nombreux pays.

Le Planning Familial appelle désormais le Luxembourg à suivre l'exemple de la France en inscrivant également l'IVG dans sa Constitution, pour garantir et protéger les droits fondamentaux des femmes luxembourgeoises.

Contacts Presse :

ACHUTEGUI Ainhua, présidente du Conseil d'Administration du Planning Familial :
aachutegui@planning.lu

Planning Familial : info@planning.lu Téléphone : 48 59 76 50